Etat des lieux des Espaces Boisés Classés (EBC) sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée

Enjeu B - La préservation et la gestion adaptée du patrimoine forestier, prenant en compte les risques naturels et les changements climatiques

Résumé de l'action : Afin de compléter le diagnostic de la Charte Forestière de Territoire, cette étude vise à réaliser l'état des lieux des Espaces Boisés Classés (EBC) présents dans les documents d'urbanisme des collectivités territoriales du Pays Pyrénées Méditerranée principalement sous forme cartographique.

Maître d'ouvrage : Pays Pyrénées Méditerranée

Maître(s) d'œuvre : Pays Pyrénées Méditerranée

Partenaires techniques : Communes et communautés de communes du territoire

Partenaires financiers : Europe (FEADER) et Conseil Régional Occitanie

Budget total de l'action : Action financée via le dossier d'animation CFT 2016/2019

Période de réalisation : De janvier 2018 à juin 2018 (durée d'environ 6 mois)

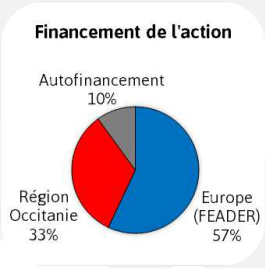

Contexte et objectifs

Lors de la révision de la Charte Forestière de Territoire en 2015/2016 et du remplissage des indicateurs nationaux de contexte, il est apparu un manque de connaissance sur les Espaces Boisés Classés (EBC) présents sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée. Tout en apportant un certain nombre d'informations sur ce classement spécifique, l'objectif de cette étude est donc d'en faire un état des lieux à partir des documents d'urbanisme locaux. Il s'agit principalement de recenser et de cartographier les Espaces Boisés Classés du territoire pour faire ressortir quelques données chiffrées et une photographie à un instant T. Ces éléments pourront nourrir les réflexions futures d'aménagement des collectivités.

Méthodologie et déroulement

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un stage de deux mois d'une étudiante de l'Université de Perpignan (LPGADER). Ce travail a été encadré puis finalisé par les agents du Pays Pyrénées Méditerranée.

¤ Bibliographie et définition réglementaire des Espaces Boisés Classés (EBC)

¤ Collecte des données et enquête auprès des collectivités territoriales et de la DDTM

¤ Vérification, digitalisation et cartographie des Espaces Boisés Classés sur le territoire

¤ Analyse des données (localisation, surface) et rédaction d'une fiche de synthèse

¤ Elaboration d'une fiche de présentation et d'information sur les Espaces Boisés Classés

Résultats obtenus et impacts sur le territoire

Par définition, un Espace Boisé Classé (EBC) est un classement pouvant être utilisé dans les documents d'urbanisme et qui concerne les bois, forêts et parcs, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, qu'ils soient enclos ou non et attenants ou non à des habitations. Il peut également s'appliquer à des arbres isolés, des haies ou des plantations d'alignements. L'objectif est la protection ou la création de boisements ou d'espaces verts pour préserver les sols d'une artificialisation excessive et sauvegarder des espaces « dits naturels ».

Après un important travail de recherche bibliographique, d'enquête et de relance auprès des collectivités territoriales, les données ont pu être obtenues pour l'ensemble des 58 communes du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée permettant de réaliser un état des lieux exhaustif des Espaces Boisés Classés. Ainsi, 31 communes (soit 53 %) présentent des EBC, ces dernières étant plutôt localisées sur le littoral ainsi que sur la Plaine du Roussillon et les Aspres. Les communes très forestières du Vallespir ont nettement moins utilisé ce classement. La part de la surface communale concernée varie de 0,5% à 95 % (cf. carte ci-contre) et le type d'EBC est également très variable. A l'échelle du Pays, les Espaces Boisés Classés représentent 6 320 ha, soit 5,5 % de la surface du territoire.

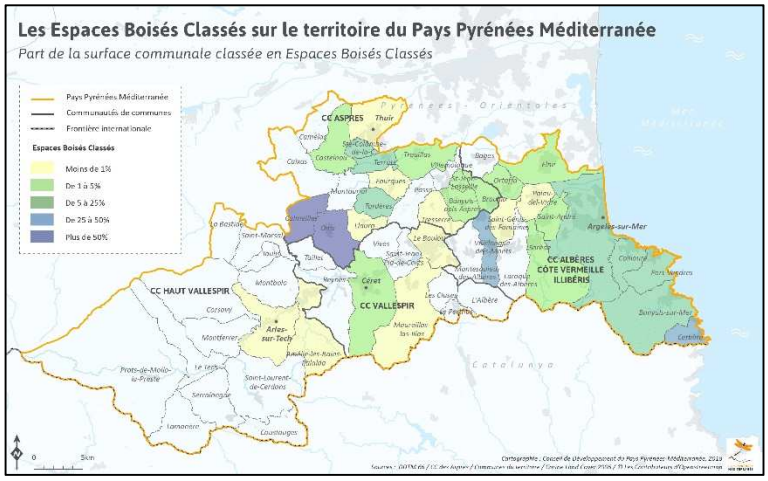

Clés de réussite et limites

La mobilisation de différentes compétences (maîtrise des logiciels SIG, connaissances juridiques, etc.) en interne et en externe a été essentielle pour valoriser au mieux les résultats de cette étude d'état des lieux des Espaces Boisés Classés sur le territoire.

En termes de limites, un des freins les plus importants à cette étude fut la disponibilité des collectivités pour réussir à obtenir les données (horaires d'ouverture, absence de référent technique). Par la suite, la compilation des différentes données issues de sources très variées (document papier, rapport numérique ou couche SIG) a été très chronophage car complexe.

Perspectives de l'action

Cette étude avait pour vocation de faire l'état des lieux des Espaces Boisés Classés présents sur le territoire en 2018. Les résultats, via plusieurs cartes à l'échelle globale et intercommunale, la fiche d'information sur les EBC et cette fiche de synthèse seront téléchargeables sur le site Internet du Pays et diffusés auprès des collectivités et des acteurs locaux. Dans plusieurs années, un nouvel état des lieux pourra être de nouveau réalisé pour étudier l'évolution de l'utilisation de ce classement dans les documents d'urbanisme des collectivités du territoire. Pour autant, aucun objectif n'est fixé dans la Charte Forestière.

Pour en savoir plus : Mathilde GUITTET, animatrice de la CFT Pyrénées-Méditerranée
Pays Pyrénées Méditerranée / Tel : 04 68 87 43 24 / Mail : cft@payspyreneesmediterranee.org
Cartes disponibles en téléchargement sur www.payspyreneesmediterranee.org